

**MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par Intérim, de la susdite municipalité, qu'il y aura session ordinaire du conseil municipal le 20 août 2018 à 19 heures au 351, rue Turgeon à Hébertville.

**Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:**

**Nature et effets :**

Dérogation mineure portant sur l'alinéa 2 de l'article 5.5.1.5 du règlement de zonage no 364-2004 qui indique qu'une distance de 0.6m doit être respectée entre abri d'auto et la limite latérale de terrain. La dérogation mineure vise à régulariser l'implantation de l'abri d'auto à 0.48m de la limite latérale.

**Identification du site concerné :**

Propriété de M. Antoine Munger et Thérèse Ouimet située 922, rang Saint-Léandre à Hébertville.

Désignation cadastrale : Lot no 4 684 303 cadastre du Québec.

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.**

**DONNÉ À HÉBERTVILLE** ce douzième jour du mois de juillet deux mille DIX-HUIT.

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 12 juillet 2018 entre 8 h et 16 h.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 12<sup>ème</sup> jour de juillet 2018.

  
Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim

  
Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim